

Le Centre national d'information et de documentation de la femme (Cndife) a servi de cadre le 3 mai 2014 à la rencontre d'échanges sur le processus de plaidoyer en vue de l'institutionnalisation de la parité Homme-Femme dans les instances de prises de décision. Cette rencontre, organisée par l'Ong Wildaf/Mali en collaboration avec l'Aide de l'Eglise Norvégienne (AEN), était présidée par Mme Sidibé Diaba Camara du groupe pivot droit et citoyenneté des femmes (Gpidcf) en présence de Mme Ahna Soumano Burke de l'AEN, de Boua Sidibé, Coordinateur programme des régions nord Mali (Wildaf/Mali). Au cours des échanges, les femmes ont exigé une loi instituant la parité homme-femme d'ici 2018. Mme Ahna Soumano Burke de l'AEN a fait savoir qu'il n'y'aura pas de développement sans la parité homme-femme. Elle a invité les femmes de s'organiser afin d'occuper les postes de responsabilités. « Il faut veiller à ce que l'article 2 de la constitution du 25 février 1992 qui dispose le principe de l'égalité homme/femme en droits et libertés et de la non-discrimination ne soit pas changé lors de la révision constitutionnelle annoncée », a-t-elle dit. Boua Sidibé, Coordinateur du programme des régions nord Mali (Wildaf/Mali) a souhaité la solidarité entre les femmes pour l'atteinte des objectifs.

Selon lui, l'objectif global de la rencontre est de contribuer au processus d'adoption de la loi sur l'institutionnalisation de la parité homme-femme au Mali. « Il faut sortir des débats maintenant. Il faut une loi pour la parité homme et femme dans tous les domaines d'ici 2018. Le texte est déjà élaboré », a-t-il dit. Il ressort de

sa présentation qu'il existe au Mali 5 femmes ministres sur 31 (soit 16%), 418 conseillères municipales sur 10.505 soit 3,9%, 7 femmes maires sur 703 en soit 1% de l'élection communale 2009, 14 femmes députés sur 147 soit 10% à l'élection législative de 2013. A l'en croire, Nonobstant les engagements pris par l'Etat Malien (à travers ses institutions) pour assurer la représentativité et la participation accrue, significative et efficace des femmes à tous les niveaux de prise de décision et d'actions, le domaine politique est encore l'apanage des hommes malgré l'importance des femmes dans la vie de la nation sur les plans de l'électorat et les efforts déployés dans le domaine économique.

« Dès son accession à l'indépendance, le pouvoir central a mis en exergue son idéal d'assurer l'égalité de tous les citoyens sans distinction aucune. Au Mali, les femmes constituent près de

50,04% de la population générale. Mais le constat qui se dégage est qu'on est encore bien loin de l'égalité d'accès aux fonctions et représentations entre les deux sexes.

Dans ce contexte, il paraît plus que jamais nécessaire pour les hommes et femmes du Mali de conjuguer leurs efforts pour s'engager dans un vaste mouvement de plaidoyer pour la parité, mesure nécessaire pour parvenir à l'égalité des sexes dans les fonctions électives, semi-électives et nominatives », a-t-il dit. L'une des recommandations de cette rencontre est de mettre en place de la plateforme de veille dans les cercles et régions.

Aguibou Sogodogo

Source : [Malikounda](#)